

DEC162279DR06

Décision portant délégation de signature à M. Fabien Thomas, directeur de l'unité UMR7360 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1er janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'unité UMR7360, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux, dont le directeur est M. Fabien THOMAS ;

**DECIDE :**

## Article 1er

Délégation est donnée à M. Fabien Thomas, directeur de l'unité UMR7360, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Fabien Thomas, délégation de signature est donnée à **Pascale Bauda**, Professeur à l'Université de Lorraine, directrice adjointe, à **Christian Mustin**, directeur de recherche CNRS, directeur adjoint, à **Christine Aussenac**, Ingénieur d'étude CNRS et Secrétaire générale et à **Cécile Lorentz**, Technicienne CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1er.

## Article 3

La décision n°DEC152553DR06 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 20/09/2016

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès